



Newsletter n°29 – 15 avril 2022

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche-comte.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES – TRANSPORTS COLLECTIFS :

- Appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagnes Mobilités - Dépôt des dossiers

Cette démarche s'adresse aux collectivités et aux acteurs économiques porteurs d'un projet de mobilité en zone de montagne, innovant et durable. Candidatures du 4 avril au 28 mai 2022.

Les conditions d'éligibilité sont décrites dans le cahier des charges disponible sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-manifestation-d-interet-avenir-montagnes-a1008.html>

- Retour sur la conférence "Ville apaisée, nouveaux usages urbains"

Le 3 février 2022, une webconférence a été organisée par Rue de l'Avenir Suisse, Rue de l'Avenir France et le Cerema, pour partager des politiques et retours d'expériences européens sur la réduction de la place de la voiture en ville. Retrouvez les vidéos des quatre sessions thématiques et de la table ronde, ainsi que les supports de présentation.

- Formation "Développer un projet de Maas : pour un accès unique aux services de mobilité du territoire" 01 et 02 juin 2022 à Bordeaux

Découvrez le programme et les modalités d'inscription sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/formation-developper-un-projet-de-maas-pour-un-a1013.html>

- Services de vélos en libre-service

A Strasbourg, les personnes handicapées peuvent louer plusieurs vélos adaptés (enfants et adultes) grâce à un partenariat entre la Ville de Strasbourg, Vel'hop et une association de cyclistes.

[Plus d'informations](#)

A Lyon, des militants handicapés sont actifs au sein de la Commission Vélo de l'association « la Ville à vélo » afin de demander des aménagements cyclables accessibles à tous les types de vélos.

Contact : support@lavilleàvelo.freshdesk.com ou sur Twitter @LaVilleàVelo ainsi que @en_pmr.

- Un service d'accompagnement sur-mesure dans le Grand Est

Depuis le 17 septembre, la Métropole du Grand Nancy, Keolis Grand Nancy, Synergiph Grand Est et l'association de réinsertion professionnelle Réciprocité ont lancé le service d'accompagnement gratuit « Stan me guide », un service autour de la pédagogie de la mobilité. Il permet aux voyageurs d'être formés et accompagnés dans leurs trajets sur le réseau régulier Stan afin de gagner en autonomie et en assurance. Les accompagnateurs aident les clients à s'orienter, rechercher des informations, acheter un titre de transport, monter et s'installer dans le véhicule, repérer un arrêt, faire une correspondance. Gratuit, il est destiné aux clients éligibles en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, personnes ayant des difficultés pour utiliser le bus ou le tram) utilisateurs du service TPMR Handistan ou non. Différents supports de communication ont été élaborés : un guide, une affiche ainsi qu'une vidéo explicative en langue des signes; Pour plus d'informations : <https://www.reseau-stan.com/se-deplacer/accessibilite/stan-me-guide>

- Matignon précise les règles de révision des contrats publics, devenus insoutenables selon certains transporteurs

Une circulaire publiée le 1^{er} avril détaille les circonstances dans lesquelles ces contrats « peuvent être modifiés en raison de la hausse des prix actuelle », liée à la guerre en Ukraine. Les carburants sont notamment visés. Les transporteurs scolaires et de personnes à mobilité réduite demandent une révision des prix, soutenus par l'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE). Le 6 avril, l'Agence de services et de paiement de l'État ouvert le dispositif permettant aux transporteurs routiers de solliciter l'aide forfaitaire par véhicule prévue par le plan de résilience. Un [décret](#) est également paru, instituant une aide jusqu'à 200 000 euros pour les entreprises des travaux publics, notamment celles construisant des routes, des tunnels et des ouvrages d'art.

https://www.otre.org/crise-de-lenergie-lotre-accompagne-les-entreprises-pour-la-revision-des-contrats-publics-sur-le-fondement-de-la-theorie-de-limprevision/?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=%5BCopie%5D%20OTRE%20News%20:%2003/03/2022

- Aires de covoiturage

Le règlement d'intervention pour les aires de covoiturage a été adopté par la Région le 11 mars 2022.

Retrouver le règlement sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aires-de-covoiturage-a1011.html>

- La Covid : un bouleversement dans le monde des mobilités ? - Webinaire le 19/05/2022

Le jeudi 19 mai 2022 de 14h à 16h, le Cerema vous invite à un webinaire consacré aux effets de la crise sanitaire sur les mobilités.

Plus d'information avec le lien sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-covid-un-bouleversement-dans-le-monde-des-a1014.html>

MOBILITES ACTIVES :

- Catalogue de formation 2022 ADMA (Académie des Mobilités Actives) - promotion de la marche et du vélo en France

Ce catalogue recouvre des thématiques variées : infrastructures, planification, mobilités inclusives, sécurité routière en prônant un système sûr de mobilités urbaines et rurales... et poursuit l'ambition d'outiller et d'accompagner l'ensemble des acteurs investis dans le développement de la marche et du vélo au quotidien. Vous pouvez vous inscrire (les premières formations débutent mi-avril), le relayer auprès de vos partenaires et trouver toutes les informations sur les formations. L'ADMA publiera aussi une cinquantaine d'études, fiches thématiques et vidéos pédagogiques sur leur plateforme et vous pouvez vous inscrire également à leur newsletter pour suivre leurs actions. Les liens sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/catalogue-de-formation-2022-adma-academie-des-a1009.html>

- **Vélo & Territoires et le Club des villes et territoires cyclables et marchables lancent aujourd'hui l'Enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales, avec le soutien de l'Ademe et du ministère de la Transition écologique.**

Cette enquête auprès des collectivités couvre l'intégralité de leurs politiques cyclables (planification, infra, services, communication, coûts), ce qui permet par la suite d'obtenir des statistiques intéressantes à différentes échelles, qui sont très utiles à l'Etat pour ajuster sa politique de soutien. Quelques questions portent sur la marche. **L'enquête est ouverte jusqu'au 19 mai.**

Lire la suite, le communiqué de presse et les liens vers l'enquête sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/enquete-nationale-sur-les-politiques-modes-actifs-a1012.html>

- **Un stand DREAL "Mobilités actives" au Salon des Seniors de Côte d'Or 2022**

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement de BFC (action 38), la DREAL est allée à la rencontre des seniors pour promouvoir les "mobilités actives" (déplacement à vélo ou marche) à l'occasion du 7ième Salon des seniors 2022.

Lire la suite sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-stand-dreal-mobilites-actives-au-salon-des-a1015.html>

Retrouver également les photos et les documents sur le site internet DREAL BFC : <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-stand-dreal-mobilites-actives-au-salon-des-a9434.html>

MOBILITES - ENERGIE :

- **Le Gart avance sept propositions en faveur de la mobilité**

Nouveau plan d'investissement engageant l'État à hauteur de 5 milliards d'euros, baisse de la TVA à 5,5% dans les transports publics du quotidien, transformation en subventions des avances de trésorerie versées lors de la crise sanitaire, pérennisation du versement mobilité, développement d'un titre unique pour toutes les mobilités à l'échelle nationale, création d'un bureau des temps et réflexion globale sur les horaires et les énergies, intégration du BioGNV dans les énergies à très faibles émissions : le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) a présenté ce 4 avril l'ensemble de ses propositions pour la mobilité dans la perspective de l'élection présidentielle.

https://www.banquedesterritoires.fr/presidentielle-le-gart-avance-sept-propositions-en-faveur-de-la-mobilite?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2022-04-04&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne

- **Mobilité électrique : l'e-DAY 2 a eu lieu à Prenois le 5 avril 2022**

L'Association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique a organisé, ce mardi 5 avril, la 2ème édition des journées de la mobilité électrique "e-DAY" sur le circuit de Dijon-Prenois.

Lire la suite sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/mobilite-electrique-l-e-day-2-a-eu-lieu-a-prenois-a1016.html>

TRANSPORTS ROUTIERS :

- **Plan de résilience : publication du décret encadrant les aides accordées aux transports routiers**

Le texte, publié au Journal officiel du 9 avril, concerne les entreprises de transport routier de marchandises, celles de transport de voyageurs par autocar, de transport sanitaire hors taxis, mais aussi les entreprises de négoce d'animaux vivants. Le décret met en place les aides par véhicule prévues par le gouvernement pour affronter la hausse des prix de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine. Les autocars bénéficient par exemple de 1 000 euros, les poids lourds compris entre 3,5 et 7,5 tonnes de 700 euros et ceux de plus de 26 tonnes de 750 euros. Les modalités de mise en œuvre sont également précisées : l'Agence de services et de paiement assurera la gestion et le versement de ces aides pour le compte de l'État.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045536740>

LOGISTIQUE :

- **L'Union TLF cartographie les zones à faibles émissions, constatant un « imbroglio réglementaire »**
Dans un « abécédaire » mis en ligne le 30 mars, l'Union des entreprises de transport et logistique de France recense les calendriers de mise en place des ZFE dans les métropoles concernées, les dispositifs de contrôle, les aides publiques et les périmètres des dérogations « actés et à venir ». Au-delà de l'outil que cela représente pour les transporteurs, elle souhaite ainsi « sensibilise[r] les collectivités sur la nécessaire harmonisation des dérogations entre métropoles et sur la mise en œuvre d'un calendrier adapté aux réalités économiques des professionnels »..

cf. article et "abécédaire" sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-union-tlf-cartographie-les-zones-a-faibles-a1010.html>

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES :

- **Sécurité des passages à niveau : traversées piétonnes**

Le Cerema complète le rapport à destination des différents acteurs de la sécurité des passages à niveau avec l'ajout d'une partie annexe centrée sur les passages à niveau à Croix de Saint-André, les passages à niveau piétons et les passages à niveau privés.

Retrouver le rapport d'étude et la grille annexe sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/securite-des-passages-a-niveau-traversees-a1007.html>

INFRASTRUCTURES ROUTIERES :

- **Démarches de sécurité des infrastructures : quelles évolutions et futures obligations ? Webinaire le 26/4/2022**

Le mardi 26 avril 2022 de 14h à 16h, le Cerema vous invite à participer à un webinaire sur les démarches de sécurité des infrastructures.

Informations complémentaires et inscription